



Syndicat National CFTC-BP

BPCE – 29 rue de La Tombe Issoire – 75014 PARIS
Tél : 01.40.39.67.08 – Fax : 09.61.43.01.02 – Mail : cftcbp@wanadoo.fr

Paris, le 11 octobre 2011

Indignée

Indignée, la CFTC l'est **par la réponse de refus** de la nouvelle DRH Groupe à sa demande **de prime de 1.200 €** pour tous les collaborateurs du Groupe BPCE.
En effet, elle se cache derrière le fait que la loi sur le partage des profits ne s'applique pas, alors que nous lui avons demandé cette prime nonobstant la réponse de la Direction Générale du Travail.

Les résultats financiers du Groupe en 2010, et ceux déjà engrangés en 2011 permettent le versement de cette prime, même si hors cadre de cette loi la mesure coûte plus cher !

Indignée, la CFTC l'est **par l'étalage** dans la presse des mésaventures **de quelques Dirigeants et hauts collaborateurs de BPCE... dans la rubrique des scandales financiers**, et cela depuis des mois, alors qu'ils nous refusent ce qui nous est légitimement dû.

Indignée, la CFTC l'est **par l'attitude de nos dirigeants mercenaires** (François PEROL est donné partant à la Société Générale, Jean-Luc VERGNE est parti après avoir passé moins de deux ans à la tête de la DRH Groupe,...) **qui s'octroient des bonus impressionnants, et ne se préoccupent du personnel que pour en réduire le nombre et le coût.**

Combien de temps notre nouvelle DRH nous concèdera-t-elle, elle qui n'a pas l'habitude de rester beaucoup plus de trois ans dans une même entreprise ?

La CFTC est légitime à reprendre le terme d'indignée popularisé par Stéphane HESSEL car, elle était à ses côtés au sein du Conseil National de la Résistance pour bâtir le socle social des Français, socle aujourd'hui mis à mal.

Certaine que son indignation est partagée par les salariés de notre Groupe, la CFTC demande que des négociations soient ouvertes immédiatement pour pouvoir faire partager le fruit des efforts réalisés !